

**Résolution session**  
**parlementaire du 24 mars**  
**2023**

# 1. Droit de vote et éligibilité

- Nous revendiquons la possibilité d'exercer pleinement, et en toute autonomie, notre droit de vote et d'élire. Aucune personne ne doit être privée de ce droit à cause d'un handicap. La Confédération, les cantons et les communes doivent faire en sorte que toutes les personnes en situation de handicap aient accès à toutes les informations et puissent exercer leur droit de vote et d'élire de manière autonome.

# 2. Participation à la vie politique

- Nous revendiquons la participation à la vie politique sur un pied d'égalité et de manière autonome. La Confédération, les cantons et les communes, mais aussi les partis et autres associations politiques doivent faire en sorte que leurs manifestations, procédures, bâtiments, services, documents et informations soient accessibles à toutes les personnes en situation de handicap, que des fonds publics soient disponibles à cet effet, et s'opposent au capacitisme.

# 3. Représentation politique

- Nous revendiquons une meilleure représentation directe des personnes en situation de handicap à tous les niveaux politiques – du Conseil communal au Conseil fédéral. La Confédération, les cantons, les communes et les partis s'engagent à atteindre cet objectif par des mesures de soutien, d'encouragement et de compensation financière des désavantages. L'État garantit que les personnes élues retrouvent les prestations sociales antérieures après leur mandat.

# 4. Consultation

- Nous revendiquons d'être consulté-e-s sur toutes les décisions politiques et de participer au débat. Pour ce faire, toutes les commissions permanentes à tous les niveaux de l'État désignent des personnes en situation de handicap comme expert-e-s et les consultent. De plus, une commission extraparlamentaire de personnes handicapées sera créée au niveau national.

# 5. Devenir acteur

- Nous demandons aux 1,8 million de citoyennes et citoyens en situation de handicap de devenir actrices et acteurs, de s'unir et d'élever leur voix à tous les niveaux politiques. Il faut continuer à mettre en évidence les obstacles existants et à réclamer une place dans la politique.

# 6. Assumer le rôle de modèle

- Nous demandons aux organisations de et pour les personnes en situation de handicap d'assumer leur rôle de modèle. Elles doivent nommer des personnes en situation de handicap dans leurs organes stratégiques et opérationnels, leur permettre de travailler de manière autonome et sans obstacles, et s'engager avec elles pour une pleine participation politique.

# 7. Ne pas être jugé

- Nous revendiquons que les personnes en situation de handicap ne soient pas jugées en fonction de certaines capacités et réduites à leurs handicaps. Selon le droit fondamental, tous les êtres humains sont égaux et ne doivent pas faire l'objet d'un traitement inégal ou d'une catégorisation stéréotypée.



# 8. Pas la dernière

- Nous revendiquons que cette première session des personnes handicapées ne soit pas la dernière. Nous avons encore beaucoup à dire et à apporter.